



À l'attention de l'Interprofession des fruits et légumes frais (Interfel), la fédération des coopératives et sica de producteurs de fruits et légumes (Felcoop) et des syndicats de plasturgistes Plastalliance, Polyvia et Elipso

Paris, le 19 décembre 2022

Objet : Message à l'industrie du plastique : arrêtez de nous raconter des salades

Nous, associations de consommateurs et consommatrices, citoyens et citoyennes, ONG de protection de l'environnement, parlementaires et scientifiques, souhaitons vous adresser toutes nos félicitations : il semblerait que votre mobilisation ait payé. Grâce à vous, la France risque une nouvelle fois de connaître un recul sur une réglementation pourtant emblématique et pionnière, à savoir la fin de la vente de fruits et légumes sous plastique.

C'est à un combat acharné de votre part que nous avons pu assister depuis l'adoption de cette mesure par l'Assemblée nationale. Le 29 novembre 2019, les député-es ont voté l'interdiction d'emballages plastiques pour les fruits et légumes vendus en supermarché (sauf exceptions) à compter du 1^{er} janvier 2022. Dans le courant du mois de décembre qui a suivi, vos fédérations se sont émues contre une mesure « déraisonnable » d'après [Plastalliance](#), s'inscrivant dans la « surenchère à l'interdiction de produits en plastique à usage unique » pour [Elipso](#). Votre lutte ne faisait cependant que commencer, puisqu'un décret devait venir préciser la disposition en fixant une liste de fruits et légumes exemptés du sevrage plastique.

C'est au Conseil national de l'alimentation (CNA) qu'ont échoué les travaux préparatoires relatifs à ce décret, organisme d'habitude reconnu pour les positions consensuelles auxquelles il parvient à aboutir. Malgré tout, vous avez été incapables pendant les discussions du moindre compromis avec la société civile, représentée par les associations de consommateurs et consommatrices et les ONG environnementales. N'ayant cessé de défendre les intérêts que vous estimiez menacés de vos secteurs d'activité, vous avez proposé des exemptions pour littéralement chaque fruit et légume examiné par le groupe de concertation. Le bon sens réclamait pourtant une mise en œuvre généralisée du principe d'interdiction : dès lors qu'une catégorie de fruits et légumes est déjà substantiellement vendue en vrac en supermarché, il est contre-productif de vouloir l'en exempter. Une dérogation à l'interdiction de plastique pour des pêches et nectarines d'ores et déjà achetées à plus de 70 % en vrac ne fait pas sens. Cela n'a pas été votre ligne, et c'est ce qui a conduit à l'adoption par le CNA d'un [avis](#)

à deux vitesses, entre l'envie d'avancer d'une société civile qui a gardé en tête le principe de réalité, et des filières économiques et industrielles qui ne souhaitent manifestement pas faire preuve de bonne volonté.

Vous n'avez cessé de continuer à réclamer « [des aménagements](#) » pendant la concertation préalable à la rédaction du décret. Sensibles à vos doléances, les pouvoirs publics ont établi une liste d'exemptions à levée progressive par le [décret n° 2021-1318](#) du 8 octobre 2021.

Cela ne vous a pas suffi. Vous avez attaqué le texte en justice, [Interfel](#) regrettant une mesure prise « sans concertation préalable avec la filière professionnelle » ; [Elipso](#) déplorant un décret qui « [va] bien au-delà des dispositions définies [dans la loi] » ; [Plastalliance](#) en profitant pour rappeler qu'elle « n'a jamais soutenu ou cautionné les objectifs attentatoires à l'industrie plastique de l'emballage ».

Vous avez finalement obtenu gain de cause : la rapporteure publique vous a donné raison le 14 novembre dernier en recommandant « l'annulation totale » du décret. À la suite de cet avis, le Conseil d'État a invalidé le texte. Un nouveau projet de décret a été mis en consultation par le ministère, avec un risque non négligeable de travail de sape de votre part, qui pourrait mener à une liste d'exemptions longue... et pérenne.

Tout du long de l'élaboration de cette mesure, vous vous serez placés en porte-à-faux vis-à-vis des citoyens et citoyennes qui souhaitent pouvoir consommer des fruits et légumes frais sans inonder leurs poubelles de plastique à usage unique. [83 % des Français-es](#) pensent que la réduction du plastique à usage unique doit être une priorité. Pour ce faire, elles et ils estiment qu'il faudrait éliminer complètement ou à tout le moins limiter autant que possible l'utilisation du plastique.

Cette attente citoyenne s'est retrouvée au cœur des préoccupations exprimées par la Convention citoyenne pour le Climat, qui s'est prononcée dans sa [proposition C3.1](#) pour le développement du vrac. Ce mode de distribution est déjà majoritaire pour les fruits et légumes, qui ne sont « que » 37 % à être vendus sous emballages. Cela représente néanmoins 2,8 millions d'emballages plastiques annuels – un chiffre qui a augmenté de 22 % depuis le début des années 2000. Le [secteur des fruits et légumes](#) est ainsi responsable de la production et de la mise aux ordures de près de 20 000 tonnes de plastiques par an.

Nous parlons bien ici de [ce plastique](#) qui, tout « fantastique » qu'il est, sera à l'origine de 53,5 milliards de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre en 2050 de par sa seule production. Ce même plastique inonde les océans de quelque 10 millions de tonnes par an ; 54 des 120 espèces de mammifères marins menacées identifiées par l'UICN se retrouvent à en consommer ou se coincer dedans. Les êtres humains ne sont pas en reste : nous en ingérons jusqu'à 5g par semaine. 20 000 tonnes de plastique par an, c'est autant de microplastiques qui pénètrent nos organismes.

D'après les fédérations de fruits et légumes, 80 % de la filière serait en conformité avec la mesure. Qu'attendons-nous alors pour aller dans le sens de l'histoire et réduire notre recours aux emballages plastiques ? Qu'attendez-vous ?

Nous, associations de consommateurs et consommatrices, citoyens et citoyennes, ONG de protection de l'environnement, parlementaires et scientifiques, prenons acte de l'annulation du décret et de la menace que vos actions font peser sur la lutte contre le fléau plastique. Nous serons au rendez-vous pour élaborer un texte qui reste ambitieux face à l'urgence environnementale comme aux attentes citoyennes. Le serez-vous ?

Liste des signataires :

Agir pour l'environnement

Les Amis de la Terre France

Hélène Angellier-Coussy, maître de conférences sur les emballages à l'université de Montpellier

Julien Bayou, député de Paris

Guy Benarroche, sénateur des Bouches-du-Rhône

Bio Consom'acteurs

Nora Bouazzouni, autrice de *Faiminisme* et *Steakisme*

Mickaël Bouloux, député de l'Ille-et-Vilaine

#breakfreefromplastic

Cantine sans plastique France

Challenge zéro bouteille plastique

CLCV (Consommation, logement et cadre de vie)

CliMates

Laurent Colasse, technicien chimiste au laboratoire Polymères-Biopolymères-Surfaces de l'université

de Rouen

Conseil national des associations familiales laïques

Xavier Coumoul, professeur de biochimie et de toxicologie à l'université de Paris

Catherine Couturier, députée de la Creuse

Alma Dufour, députée de la Seine-Maritime

Pascal Durand, député européen

Iñaki Echaniz, député des Pyrénées-Atlantiques

Familles rurales

Sylvie Ferrer, députée des Hautes-Pyrénées

Foodwatch France

Grégoire Fraty, membre de la Convention citoyenne pour le climat

Marie-Charlotte Garin, députée du Rhône

Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère

Nathalie Gontard, directrice de recherche à l'INRAE experte en sciences de l'emballage

Greenpeace France

Valérie Guillard, professeure à l'université Paris-Dauphine spécialisée sur les pratiques de

consommation et le gaspillage

Bertrand Huneau, maître de conférences sur la mécanique des matériaux à Centrale Nantes

Chantal Jourdan, députée de l'Orne

Hubert Julien-Laferrière, député du Rhône
Maxime Laisney, député de la Seine-et-Marne
Aurore Lalucq, députée européenne
Sandrine Le Feu, députée du Finistère
Gérard Leseul, député de la Seine-Maritime
M. & Mme Recyclage
Sébastien Mabile, avocat
La Maison du zéro déchet
Ma petite planète
Élisa Martin, députée de l'Isère
Pascal Martin, sénateur de la Seine-Maritime
MerTerre
Dorothee Moisan, autrice des *Plastiqueurs*
Nelly Pons, autrice d'*Océan plastique*
No plastic in my sea
Objectif zéro plastique
Jimmy Pahun, député du Morbihan
Plastic Attack France
Marie Pochon, députée de la Drôme
Barbara Pompili, députée de la Somme, ancienne ministre de la Transition écologique
Raymonde Poncet, sénatrice de l'Isère
Angèle Préville, sénatrice du Lot
Loïc Prud'homme, député de la Gironde
Jean-Claude Raux, député de la Loire-Atlantique
Sandra Regol, députée du Bas-Rhin
Réseau action climat
Réseau consigne
Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire (RESES)
Réseau national des ressourceries
Réseau vrac
Anne Stambach-Terrenoir, députée de la Haute-Garonne
SumOfUs
Surfrider Foundation Europe
Bruno Tassin, professeur d'hydrologie urbaine à l'École des Ponts ParisTech
Andrée Taurinya, députée de la Loire

Time for Oceans

Marie Toussaint, députée européenne

UFC - Que choisir

Hugo Viel, activiste climat

Cédric Villani, mathématicien et ancien député

Zero Waste Europe

Zero Waste France

Et les plus de 11 000 citoyen-nés signataires sur la plateforme [Greenvoice](#)